Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 17 janvier:

Hôtel de Ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque Communale: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque Catholique: 9 h. à 10 h. 30.
Caisse d'Epargne: Fermée.
Consulat de Belgique: 8 h. à 13 h.
Marché du Blanc-Seau: 8 h. à 13 h.

M. Léon Marescaux est choisi comme candidat du « Front républicain » aux élections législatives pour la 9me circonscription

Le «Front républicain» nous communique:

« Le Front républicain » s'est réuni mercredi en vue des prochaines élections législatives.

» Poursuivant sa politique d'union, il a décidé de présenter aux électeurs de la 9e circonscription, un candidat unique et son choix s'est porté sur M. Léon Marescaux, adjoint au maire de Tourcoing. »

Rappelons ici brièvement les titres de M. Léon Marescaux:

Pendant la guerre, détaché par le Ministère de la Guerre, au Ministère de l'Intérieur. Directeur des allocations militaires. Chef-adjoint du Cabinet du Sous-secrétariat d'Etat de l'Intérieur. Commissaire du Gouvernement à la Chambre et au Sénat.

Reconstitution des Régions libérées: directeur de la Commission technique de la laine. Directeur de la Commission d'homologation du textile. Membre suppléant de la Commission départementale des produits finis.

Actuellement, M. Léon Marescaux, adjoint au maire de Tourcoing est, en outre: membre du Comité des prêts au Crédit National. Vice-président de la Chambre de commerce de Tourcoing. Conseiller du Commerce extérieur de la France. Membre du Comité du premier groupe économique. Président de la Commission de la Bibliothèque municipale de Tourcoing. Membre du Conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique de jeunes filles. Membre du Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Tourcoing. Administrateur des Hospices de Tourcoing. Président du Groupe local de la Légion d'honneur.

PRIX INTÉRESSANTS de la SEMAINE relevés à la, SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE, rue des Anges, 5. : GROS ŒUFS FRAIS : 0.65 - POULETTES : 0.60 - BEURRE FRAIS P. B., le 1/2 kg : 10.15 - 1/2 SEL BONNAIRE avec prime ou participation : 9.95 - DELCROIX : 9.85 - HUILE LESIEUR : le litre, 5,75 donnant droit à une savonnette. - POUR LA PREMIÈRE FOIS dans la région, nous y trouvons le ROI DES RHUMS : le RHUM CAIMAN, à 21 fr. le litre, le meilleur et le moins cher des grandes marques !

EN RECLAME : 1 colis de PRODUITS D'ENTRETIEN contenant 2 boîtes de cirage, 1 bidon brillant métaux, 1 tube pâte à fourneaux, 1 torchon de cuisine, soit 7.50 de marchandises pour 5 fr. et pour 7,95 la BASSINE LESIEUR avec 4 MORCEAUX DE SAVON ! 45989d

LES FUNÉRAILLES DE M. RENÉ TIBERGHIEN-FLIPO

Nous avons annoncé jeudi, la mort de M. René Tiberghien-Flipo, chef des Etablissements Tiberghien frères, chevalier de la Légion d'honneur, de l'Ordre de Léopold de Belgique et de l'Ordre d'Italie, membre du Conseil paroissial de Notre-Dame.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu demain samedi, à 10 h. 15, en l'église Notre-Dame.

Groupe local de la Légion d'honneur. — Les membres sont priés de bien vouloir assister aux funérailles de M. René Tiberghien. Rassemblement à la maison mortuaire, 58, rue de Lille, ou à l'église Notre-Dame, à 10 h. 15, avec insigne. Un emplacement spécial sera réservé dans le chœur pour les légionnaires.

LA SUBVENTION DE CHOMAGE DE LA VILLE AUX SYNDICATS

Nous croyons savoir que les Commissions municipales intéressées étudient actuellement la possibilité de revenir sur une récente décision prise par le Conseil municipal qui supprimait purement et simplement l'attribution d'une subvention aux différents syndicats de Tourcoing, afin de leur permettre de verser à leurs adhérents l'indemnité de chômage que des dispositions légales, d'ailleurs assez sévères, empêchaient la ville de régler elle-même. Précisons que, pour le moment, il ne s'agit que d'une étude préalable et que les syndicats intéressés sont actuellement consultés sur les nouvelles dispositions à prendre.

Des modifications assez importantes seront apportées aux conditions dans lesquelles se ferait le versement de cette subvention. Ce sont, notamment, l'établissement d'un plafond qu'en aucun cas la ville ne dépassera; ensuite un contrôle sévère sera exercé sur les paiements syndicaux, afin d'éviter que des chômeurs puissent toucher leur indemnité de plusieurs côtés à la fois.

Les travaux d'étude sont activement poussés et une solution pourrait être prise au cours de la réunion du Conseil municipal le 23 janvier prochain.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS (U. N. C.)

Groupe de la Tossée

Jeunes de l'U.N.C. — Dimanche, au siège, 2, rue de la Fonderie, à 11 h., réunion de Commission. Décisions à prendre en vue de la prochaine réunion générale.

Groupe du Brun-Pain

La prochaine réunion du groupe aura lieu dimanche 9 février, à 10 h., dans la salle du Cinéma de la rue des Champs. Au cours de la réunion se fera la distribution des lots aux adhérents ayant remis leurs billets de présence. La Commission fait un pressant appel auprès des membres pour envoyer leurs enfants à la première réunion du groupe des jeunes de l'U. N. C., qui aura lieu le dimanche 26 janvier, à 11 h., au siège, 220, rue du Brun-Pain.

Des permanences pour la perception des cotisations de 1936, seront tenues samedi, de 18 à 20 h. et dimanche de 10 h. à midi, au siège, 220, rue du Brun-Pain. — De service : MM. Fidèle Langlais et Alphonse Hardy.

Groupe du Centre

Une permanence pour la perception des cotisations et la remise des cartes de présence fonctionnera dimanche, de 10 h. 30 à midi et demi, au siège du groupe : Café de l'Hôtel-de-Ville, 1, place Victor-Hassebroucq.

Au Cercle orphéonique « L'Amitié du Blanc-Seau »

Samedi, à l'issue de la répétition, a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Cercle. Après l'exposé de la situation financière par le président, M. Vanderdorpe, l'on procéda au vote pour le renouvellement du Comité pour 1936.

Après la proclamation du scrutin, le Comité est composé de la façon suivante : président d'honneur : M. J. Deraesmes ; vice-présidents d'honneur : MM. le docteur A. Rembert et C. Debode ; président honoraire : M. L. Couvreur ; président actif : M. L. Vandendorpe ; vice-présidents : MM. P. Mortier et E. Lesaffre ; secrétaire général : M. G. Detavernier ; secrétaire adjoint : M. M. Lelièvre ; trésorier : M. A. Janssens ; trésorier adjoint : M. L. Delcourt ; archiviste : M. P. Vandendorpe ; archiviste adjoint : M. E. Verraest ; porte-drapeau : M. E. Picavet ; commissaires : MM. A. Delemeule, R. Delsalle, F. Liacre, V. Lepauw, Ed. Moreau, Ph. Verpraet.

Demain samedi 18, à 20 h. 15, répétition partielle pour toutes les parties, à 21 h. ensemble.

Ligue féminine d'action catholique française

Ce vendredi, à 16 h., salle Concordia, avenue Gustave-Dron, aura lieu la réunion générale de la Ligue féminine d'action catholique française.

M. le chanoine Thellier de Poncheville y donnera une conférence et traitera ce sujet : « Pourquoi nous grouper ? Comment agir ? »

Au Comité des fêtes des quartiers du Flocon-Epinette

Le Comité s'est réuni afin d'envisager l'organisation des fêtes officielles qui doivent avoir lieu cette année.

Il a été question, au cours de la réunion, de l'élargissement du Comité afin de remplacer les membres défunts ou démissionnaires.

A cet effet, il est fait appel à toutes les personnes de bonne volonté, habitant le quartier et désireuses d'apporter leur concours à l'organisation des fêtes. S'adresser à M. A. Lecompte, 229, rue du Flocon, au cours de ce mois.

Jeunesses républicaines, radicales et radicales-socialistes

Le Comité nous prie d'insérer :

Le Bureau des Jeunesses Républicaines Radicales et Radicales Socialistes prie ses adhérents d'assister à la conférence qui sera faite par M. Charles Dupuis, vice-président du parti, samedi à 18 h., salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tournai, et à la remise, qui suivra, de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Pierre Deborgher.

— Réunion du Bureau ce vendredi, à 19 h., au siège, « Café de l'Industrie », 2, place Victor-Hassebroucq.

Au Parti radical-socialiste Camille Pelletan (Groupe G. Dron)

Le Parti Radical Socialiste Camille Pelletan (Groupe G. Dron) nous fait savoir que, dans une réunion tenue mardi, il s'est préoccupé des prochaines élections législatives. Après un échange de vues, les membres ont décidé de « mettre tout en œuvre pour présenter un candidat dans la 9e circonscription et, éventuellement, dans la 10e.

La fête annuelle de Sainte-Blaise

L'Association Saint-Blaise célébrera sa fête annuelle, le lundi 3 février.

A cette occasion, une messe solennelle sera célébrée à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe.

La chorale mixte de Saint-Christophe, sous la direction de MM. Ed. Diérickx et Paris, rehaussera cette cérémonie par des chants de circonstance.

Le repas traditionnel sera servi le même jour, à 13 h. 30, au Café de l'Hôtel-de-Ville.

Un cycliste renversé un piéton et s'enfuit

Jeudi, vers 20 h. 15, à l'angle du boulevard Industriel et de la rue de la Malcense, un piéton, M. Paul Lebrun, 40 ans, demeurant rue Lamartine, appartement 315, a été renversé par un cycliste qui s'enfuit sans se préoccuper du préjudice qu'il avait causé à sa victime.

M. Lebrun s'était légèrement blessé en tombant sur la chaussée, et a porté plainte contre inconnu.

LA FRAUDE. — Les douaniers de service à la frontière ont arrêté et déféré à la gendarmerie Joseph Coène, 28 ans, demeurant 4, rue de la Belle-Vue à Mouscron, porteur de 23 kilos de tabac belge.

« LES BONS MENAGES DE L'EPINE ». — Réunion de tous les membres samedi, à 20 h., au siège, 50, rue de l'Epine.

Ceux qui désirent faire partie de ce groupe, peuvent se faire inscrire au siège le plus tôt possible; le meilleur accueil leur est réservé.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — Dimanche, de permanence au siège, 59, rue Nationale, de 10 h. à midi. MM. Mehuys et Vandeweghe, pour tous renseignements et réclamations.

FANFARE « LES INTIMES ». — Ce vendredi, répétition générale. Les jeunes gens désirant apprendre la musique sont invités à se faire inscrire le vendredi à partir de 18 h. 30. Ces cours sont donnés gratuitement.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Répétition générale dimanche à 10 h., au siège.

PHALANGE SYMPHONIQUE du CENTRE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale, au siège.

SYMPHONIE VENITIENNE. — Ce vendredi répétition au siège, 14, rue de Tournai, à 19 h. 30.

LES « BIGO-JAZZ » DES CINQ-VOIES. — Ce vendredi 17 janvier, à 20 h., répétition partielle pour barytons.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Ce vendredi 17, à 20 h., répétiton générale.

CHORALE PAROISSIALE NOTRE-DAME. — Ce vendredi, à 19 h. répétition pour les hommes.

CHORALE N.-D. DE LOURDES. — Ce vendredi à 20 h., répétition générale.

USINE A GAZ DE TOURCOING

Tarif des Cokes de Gaz

A dater du 15 janvier 1936

Par livraison de :

	1 à 20 Hl	De 40 à 99 Hl	De 100 à 499 Hl	De 500 et au-delà
N° 2 (gros)	6.00	5.70	5.40	5.10
N° 1.....	7.00	6.65	6.30	5.95
N° 0.....	7.00	6.65	6.30	5.95
Grésillon...	5.00	4.75	4.50	4.25

Livraison à domicile Tourcoing :

1.00 par Hl	0.95	0.90	0.85	

Une femme est étranglée sur un terri, à Denain

La ville de Denain a été troublée jeudi après-midi, par l'annonce d'un crime commis vers 14 h. 30, non loin de l'agglomération. Un pensionnaire de l'hospice des vieillards, Cousin, âgé de 64 ans, s'est rencontré près du terri de la fosse Lencios, de la Compagnie d'Anzin, avec une pensionnaire du même hospice, surnommée « Marie la Flamande », âgée de 60 ans. Que s'est-il passé à cet endroit? On l'ignore encore, mais on sait qu'un sieur Roger, ouvrier en chômage, passant par hasard à cette heure près de ce terri, eut son attention attirée par des cris de femme. En s'approchant, il vit fuir un vieillard et trouva bientôt une femme couchée, face contre terre, le cou serré étroitement par un cache-nez. Elle avait déjà cessé de vivre.

M. Roger, qui avait pu saisir le signalement du fuyard, s'empressa de renseigner la police qui ne tarda pas à mettre la main sur le pensionnaire de l'hospice, qui avait déjà menacé « Marie la Flamande ».

Après avoir protesté de son innocence, Cousin finit par avouer. Entretemps, le Parquet de Valenciennes arrivait sur les lieux et, après une courte enquête, faisait placer le meurtrier sous mandat de dépôt.

POUR VOS REINS EVIAN A JEUN et aux REPAS

MOUVAUX

AVIS AUX CHOMEURS. — Demain samedi 18 janvier, de 9 h. à 10 h. 30, à l'Hospice, contrôle et paiement des chômeurs complets. Le même jour, à 15 h. à la Mairie, contrôle des chômeurs partiels.

CHORALE SAINT-GERMAIN. — Les membres de la chorale Saint-Germain, sont instamment priés de se trouver réunis dimanche 19 janvier, à 11 h. 25 à la tribune de l'église, pour l'exécution des chants de la messe de 11 h. 30, demandée par la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc » à l'intention de Mme Desruques et de M. Désiré Desruques, son fils, mère et frère de M. l'abbé Desruques, vicaire de la paroisse St-Germain. La Commission de la chorale compte sur la présence de tous les membres afin de témoigner par là, toute leur sympathie au dévoué aumônier de la Jeanne d'Arc, M. l'abbé Desruques, dans le double deuil qui vient de le frapper.

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS. — Ce vendredi à 19 h. 45, conférence avec projections en couleurs par M. le chanoine Delsaux : « L'effort missionnaire en Ethiopie ».

CLIQUE DE « LA JEANNE D'ARC ». — Reprise des répétitions cette semaine, vendredi à 19 h. 30

PENSEZ A VOTRE ESTOMAC

Vous avez pensé à lui, pendant les Fêtes, pour le réjouir de mets succulents et de vins généreux.

Pensez à son repos, à présent, et faites-lui retrouver son équilibre salutaire, grâce aux Biscottes, Gressins, Longuets, Pains sodéaux et Farines alimentaires préparés sur place, au fur et à mesure des demandes par les Ets PAUL.

produits de régime PAUL

MARCQ-EN-BARŒUL

LA REMISE D'UN DRAPEAU A L'AMICALE DES S.O.R. DE MARCQ

Après avoir annoncé dans tous ses détails la fête qu'organise pour le dimanche 19 janvier l'Amicale des Sous-Officiers

(Ph. du J. de Rx)

LE DRAPEAU QUI SERA REMIS LE DIMANCHE 19 JANVIER, PAR LE GÉNÉRAL MUSSEL.

de réserve de Marcq, nous avons le plaisir de publier aujourd'hui la photographie du drapeau qui sera remis officiellement à cet important groupement par M. le général Mussel, commandant le Ier Corps d'armée.

C'est à l'issue de la grand'messe solennelle, qui sera célébrée à 10 h., en l'église du Sacré-Cœur, à Rouges-Barres, qu'aura lieu sur la place Abbé-Lemire la remise de ce drapeau, ainsi que celle de diverses décorations.

LA DÉNOMINATION UNIQUE DES GRANDS BOULEVARDS

On se souvient que, pour faire suite à un vœu émis par le Conseil général du Nord, le 15 mai 1935, M. le Préfet avait invité les communes traversées par les grands boulevards de Lille-Roubaix-Tourcoing à adopter une dénomination unique, sinon pour la totalité, au moins pour chacun des trois tronçons.

L'assemblée départementale proposait les noms suivants :

1° Avenue de la République pour la partie allant des portes de Lille au Croisé-Laroche;

2° Avenue de Flandre, pour celle allant du Croisé-Laroche au Parc Barbieux, à Roubaix;

3° Avenue de la Marne pour celle allant du Croisé-Laroche à l'entrée de Tourcoing.

Le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul, appelé à examiner ce vœu dans sa séance du 6 juillet 1935, avait décidé de maintenir le statu quo, estimant que les dénominations: boulevard de Lille, boulevard de Roubaix, boulevard de Tourcoing étaient celles qui convenaient le mieux.

M. le Préfet ayant fait observer que toutes les communes traversées, sauf Marcq-en-Barœul, avaient adopté le point de vue de l'assemblée départementale, cette affaire était soumise de nouveau, le 28 décembre dernier, au Conseil municipal qui, étant données les décisions des villes voisines, accepta enfin la suggestion du Conseil général. Cette délibération a été approuvée par arrêté préfectoral en date du 13 janvier 1936.

En conséquence, les nouvelles dénominations: avenues de la République, de Flandre, de la Marne, sont devenues officielles.

AMICALE DES A.C. DU BOURG. — Les Anciens combattants de la section de Marcq-Bourg, sont invités à assister à la cérémonie de la remise officielle du drapeau à l'amicale des S.O.R., par le général Mussel, commandant la 1re région, dimanche prochain 19 janvier. Rassemblement des sociétaires au siège, Café Grébert, Grand'Place, à 8 h. 30.

HALLUIN

LA DOUANE FAIT UNE INTÉRESSANTE DÉCOUVERTE

Jeudi matin, un préposé des douanes de la brigade d'Halluin-gauche, M. François Demarcq, relevait dans un champ derrière la tuilerie mécanique, des traces de pas. Le douanier ayant fait part de ses constatations au brigadier François Coudel et au sous-brigadier Cassou, des recherches furent effectuées. La piste fournie par les traces conduisit les douaniers, vers 10 h., près d'un tas de gadoues. Ce tas fut fouillé et l'on ne tarda pas à découvrir un ballot de tabac belge, d'un poids de 35 kilos et d'une valeur de 2.187 fr. 50.

Procès-verbal de cette découverte a été rédigé au bureau principal de la rue de Lille.

Un automobiliste halluinois est blessé dans un accident d'auto, près de Bergues

Au moment où elle s'arrêtait sur la route, au lieu dit « Au Bissert », à Quaedypre, une automobile au volant de laquelle se trouvait M. Albert Vanacker, 59 ans, représentant d'une fabrique de chaises à Halluin, 169, rue de Lille, a été tamponnée à l'arrière par une auto que conduisait M. Louis Bouchel, de Calais.

M. Vanacker a été blessé au genou. Les dégâts à sa voiture sont importants.

LA FÊTE DE SAINT-HILAIRE, PATRON DE LA PAROISSE PRINCIPALE. — Dimanche prochain sera célébrée la fête de saint Hilaire, patron de l'église décanale.

A cette occasion, la Chorale mixte paroissiale exécutera au cours de la grand'messe, à 9 h. 30, la « Messe brève » de Noyon, à 4 voix mixtes; à la sortie, le « Tollite Hostias » de Saint-Saëns, à 4 voix également, sous la direction de M. Augustin Grimonpont. A 11 h., sera célébrée une messe demandée par la chorale, pour son regretté fondateur, M. Paul Bariselle. Au cours de cet office, la Maîtrise exécutera le « Requiem solennel » de Masingue, et un « De profundis » à 4 voix, de Perruchot.

A LA « JEUNE GARDE ». — Ce vendredi, au Cercle catholique, rue de la Gare, exercice pour les pupilles, à 18 h. 30; pour les adultes, à 19 h. 30.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui vendredi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmetre, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES (rue de Lille): ouverts ce vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

RONCQ

L'assemblée générale des « Embusqués de l'Avant »

La section du Blanc-Four du groupe ronoquois d'anciens combattants et victimes de la guerre « Les Embusqués de l'Avant » se réunira en assemblée générale samedi prochain, à 20 h. précises, au Café Lamarcq, rue de Tourcoing.

La permanence de dimanche prochain est supprimée.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS DU CENTRE. — Cette consultation qui sera pratiquée le mardi 21 janvier, à 15 h., par M. le docteur Bertrand, de Tourcoing, aura lieu comme d'habitude, dans la salle du Café de la Station, 150, rue de Lille.

AVIS AUX ASSISTÉS. — Les bénéficiaires de l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables, assistance aux familles nombreuses, assistance aux femmes en couches, ainsi que les bénéficiaires de la prime d'allaitement maternel, sont priés de se présenter à la Recette municipale munis de la carte d'identité, le mardi 21 janvier, de 9 h. à 15 h., afin de retirer l'allocation qui leur est due pour le mois de décembre 1935.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Avis aux commerçants. — Les bons de pain (couleur grise) et les bons de charbon (couleur jaune), remis aux chômeurs pendant le mois de décembre 1935, devront être retournés en Mairie par les commerçants de la commune avant le 25 janvier.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Aujourd'hui vendredi, pointage des chômeurs du Centre, dans la Salle du Gymnase municipal: De 14 h. 30 à 14 h. 45: n. 1 à 600; de 14 h. 45 à 15 h., n. 601 à la fin.

Pour les chômeurs du Blanc-Four, pointage à l'école communale du Blanc-Four: de 11 h. 15 à 11 h. 30.

Les inscriptions seront reçues à la Mairie: vendredi, de 5 h. à 6 h.; samedi, de 9 h. à 11 h.

CHEZ LES « MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL ». — Dmanche prochain 19 janvier, permanence de 9 h. à 11 h., au siège de la section « Café Saint-Hubert », 295 bis, rue de Lille.

A LA « JEANNE D'ARC ». — Ce vendredi, à la Maison paroissiale, rue du Docteur-Gallisot, exercice pour les pupilles, à 19 h.; pour les adultes, à 20 h.

A LA CHORALE PAROISSIALE de SAINT-PIAT. — Répétition aujourd'hui vendredi pour les jeunes filles, à 18 h. 45, salle des catéchismes.

LINSELLES

Une réunion des anciens soldats de la classe 1920

Il est d'usage à Linselles que la bonne camaraderie de vingt ans se perpétue par des réunions dites « Rassemblement de classe ».

En vue de maintenir cette tradition, quelques anciens de la classe 1920 invitent tous les Linsellois nés en 1900 à la prochaine réunion qui aura lieu demain samedi 18 janvier, à 19 heures, à l'estaminet Sainte-Cécile, rue des Chaudronniers.

Ordre du jour: Désignation d'une commission. Projet et organisation de futures réunions.

AUX CONSCRITS DE LA CLASSE 1920. — Les conscrits de la classe de 1920 sont cordialement invités à la réunion qui aura lieu le samedi 18 janvier, à 19 h. 30, au Café Sainte-Cécile, tenu par Mme Bauters, rue de Roubaix.

A « LA SAINT-MICHEL ». — Aujourd'hui vendredi, au patronage, rue de Tourcoing, exercice pour les pupilles, de 18 heures à 19 h. 15; pour les adultes, de 19 h. 30 à 21 h.

A LA « SOCIETE PHILHARMONIQUE ». — Cours de solfège ce vendredi, à 18 h. 30, à la mairie.

BOUSBECQUE

AUX JARDINS BOUSBECQUOIS. — La distribution des engrais aux adhérents aura lieu demain samedi 18, au dépôt, rue de Menin, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. Prix: 65 fr. les cent kilos.

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche 19 janvier, séance hebdomadaire à la Mairie, de 9 h. à 10 h.

PASSAGE DU PERCEPTEUR, le mardi 21 janvier, à 9 h., à la mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi 22 janvier, à 15 h., lettres A à D, et le vendredi 24 janvier, à 15 h., lettres E et suivantes.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Ce vendredi, exercice pour les pupilles à 18 h. 30; pour les adultes, à 19 h. 30, au local ordinaire.

COMINES

Dans la Légion d'honneur

M. JOSEPH LAMBIN

dont nous avons annoncé hier la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, au titre des Régions libérées.

WERVICQ-SUD

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Aujourd'hui vendredi 17, de 14 h. à 16 h.

Carnet du Jour

Naissance

— M. et Mme Germain Motte-Lorthiois ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils, Eric-Germain.

Mardi 21 - Mercredi 22. 82962d

Légion d'Honneur

— Nous apprenons que M. Charles LESAY, vice-président du Comité diocésain de la F.N.C., vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre de la réserve. Brillant officier d'artillerie pendant la guerre, il continue de bien servir la France, se donnant sans compter aux œuvres d'action catholique, plus spécialement dans le secteur de Tourcoing.

Nos plus vives félicitations au nouveau légionnaire.

LILLE

RECITAL ALFRED CORTOT, A LILLE

C'est le samedi 1er février, à 20 h. 30, qu'aura lieu salle de la Société Industrielle, à Lille, l'unique récital de piano par Alfred Cortot. Location Maison Coupleux, 24, rue Esquermoise, à partir du mercredi 29 janvier, de 14 à 18 heures. Places de 12 à 25 francs.

Le Comice agricole de Lille rend hommage à la mémoire de son regretté président, M. Guilbaut

A la suite d'une cérémonie religieuse, célébrée en l'église Saint-Maurice, à Lille, à la mémoire de ses membres décédés, le Comice agricole a tenu sa réunion mensuelle au Palais de la Bourse, sous la présidence de M. Alexandre Crespel, vice-président.

Après avoir dit le vide profond causé par la disparition de M. Georges Guilbaut, qui présidait depuis près de quarante ans aux destinées du Comice agricole, M. Crespel proposa à l'assemblée de faire célébrer le mercredi 18 février, avant la réunion du Comice, un obit en l'église Saint-Maurice à la mémoire de « celui qui a donné au Comice tout son cœur, son dévouement et son intelligence ».

M. Numa Rousse, secrétaire général, s'associe de tout cœur à l'hommage ainsi rendu à M. Guilbaut et propose de le désigner comme président d'honneur perpétuel du Comice.

Cette suggestion est adoptée à l'unanimité.

La séance est ensuite levée en signe de deuil.

A la Tribune Lilloise

Ce soir vendredi 17, à 21 h., salle Richelieu, rue du Court-Debout, M. Maurice Laudrain, secrétaire de la Fédération des socialistes chrétiens, rédacteur en chef de « Terre nouvelle », présentera son livre: « Vers l'ordre social » et ouvrira un débat sur: « Christianisme et socialisme: un socialiste peut-il croire en Dieu? ». Ont été invités à participer au débat: MM. Léo Lagrange, député du Nord; Louis Blankaert, docteur en droit; Gaston Waringhien, agrégé de l'Université; l'abbé Flajollet, professeur libre, etc...

NORD

Dans la magistrature

Est nommé substitut à Valenciennes, M. Alfonsi, juge d'instruction à Saint-Etienne.

Un forain est blessé dans un accident d'auto à Estaires

M. Derache, marchand forain à Armentières, se dirigeait en camionnette vers cette dernière ville, lorsque au tournant du pont d'Estaires, les roues arrière de la camionnette se détachèrent par suite de la rupture de l'essieu.

La camionnette s'arrêta si brutalement que le chauffeur fut projeté violemment sur son volant et blessé à la poitrine. Il se plaint, en outre, de vives douleurs internes.

Une victime du froid à Douai

En revenant de passer la soirée chez son gendre, à Douai, M. Alphonse Vilette, 62 ans, retraité du Chemin de fer, demeurant rue Fabre, à Waziers, est tombé mort, frappé par une congestion provoquée par le froid.

Le noyé du canal de dérivation à Dunkerque est mort accidentellement

A la suite des propos qui avaient laissé supposer que la mort de M. Georges Leprêtre, convoyeur au service d'une maison de transports, dont le cadavre fut découvert dans le canal de dérivation, était due à un attentat, le Parquet avait ordonné l'autopsie.

Celle-ci a été pratiquée par M. le docteur Lefebvre-Ruyssen, médecin légiste. Le praticien n'a relevé aucune trace de violences et a conclu à une mort accidentelle.

PAS-DE-CALAIS

Un ouvrier tombe de 32 mètres de haut et se fracture le crâne à Pont-de-Briques

M. Gustave Asté était occupé à la réfection de la cheminée de l'usine Huret-Marcq, à Pont-de-Briques.

Il était installé sur une plateforme volante, accrochée au faîte de la cheminée, haute de 32 mètres. Soudain, une brique céda et l'ouvrier fut précipité dans le vide.

Quand on le releva, il avait cessé de vivre. Le crâne était fracassé.

Une fillette de huit ans meurt écrasée par une poutre, à Menneville

Mme Desfachelles et sa fillette, âgée de 8 ans, étaient occupées à faire une provision de bois dans une maison en démolition à Menneville.

Soudain, en arrachant une planche, la fillette reçut une poutre sur la tête et s'affaissa inanimée.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, la fillette succomba sans avoir repris connaissance.

SOMME

Après le drame du château de Montigny

On se souvient du drame qui se déroula le 17 décembre dernier, au château de Montigny, au cours duquel M. Joseph Rouart, jardinier au château, fut gravement blessé à coups de serpe par sa femme, née Georgette Chandon, qui lui reprochait son inconduite.

Le Tribunal correctionnel d'Amiens a condamné Georgette Chandon à six mois de prison avec sursis.

Si vous ne voulez pas payer la viande plus cher, ne portez que des semelles de cuir.

AISNE

Une septuagénaire est blessée mortellement par une automobile à Brissay-Choigny

Mme Fourrier, 75 ans, partait sur la route avec M. Enoingt, boucher à Beautor, lorsqu'une automobile venant de la direction de Mayot les heurta tous deux.

Mme Fourrier a été tuée sur le coup. M. Enoingt resta accroché au garde-boue et fut traîné sur une distance d'une quinzaine de mètres. Il a été sérieusement blessé.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX

Un concert du Syndicat du bâtiment

La Commission du Syndicat du bâtiment de Roubaix organise pour le dimanche 2 février, à 16 h. 30, une représentation de gala, qui aura lieu dans la salle des fêtes de la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort à Roubaix.

Pour cette représentation artistique, la Commission syndicale s'est assuré le concours de la section féminine du Sport Ouvrier roubaisien, qui exécutera un programme de toute beauté.

Cette soirée familiale est faite au profit de la caisse de solidarité des vieux syndiqués qui reçoivent annuellement une allocation du Syndicat.

Les cartes de participation aux prix de 4, 3 et 2 fr., sont en vente au bureau du Syndicat (porte 6, 2e étage), chez M. Tesson, Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde, ainsi que chez les collecteurs du Syndicat.

Numérotage des cartes du bureau du Syndicat, tous les jours, sauf le dimanche et le lundi après-midi.

LILLE

Grand Théâtre

Samedi 18, à 20 h. 30 : « Le Barbier de Séville », avec Lucienne Tragin, de l'Opéra Comique et André Allard, de l'Opéra Comique.

Dimanche 19, à 14 h. 30 : « Manon », avec Emma Luart, de l'Opéra Comique et le ténor Micheletti, de l'Opéra Comique ; à 20 h. 30 : « Lakmé », avec Lucienne Tragin, de l'Opéra Comique.

Mardi 21, à 20 h. 45 : « Ma Cousine de Varsovie », avec Elvire Popesco et Louis Verneuil.

Théâtre Sébastopol

Samedi 18, à 20 h. : « Loulli ».

LE REXY. — Permanent à 14 heures. - Aujourd'hui : « Bozambo ». 45967

HIPPODROME-THÉATRE
TROUPE de GAND
DIMANCHE 19 JANVIER à 15 heures
Le Comte de Luxembourg
Opérette de Franz LEHAR
LES 16 TOKAY GIRLS
Danses acrobatiques
Location chez Jubé, 16, rue de la Gare

COLISÉE
CE SOIR à 8 heures 30
UN FILM REMARQUABLE
La Bandéra
avec ANNABELLA et Jean GABIN
SA MAJESTÉ S'AMUSE
Comédie musicale
avec Carl BRISSON
— Dessins animés en couleurs —

CASINO
ROUBAIX
Soirée à 8 heures 30 Tél. 357.33
LA BANDÉRA
Film vu dans la Légion espagnole
Il était un petit moineau (dess. coul.)
SA MAJESTÉ S'AMUSE
Com. gaie avec C. Brisson et M. Ellis
Tous les Samedis Matinée 3 h.

Salle Sainte-Cécile Tél. 344.00
Soirée à 8 h. 15
William Powell, Mirna Loy
et la petite Cora Sue Collins dans
LE TEMOIN IMPREVU
John Weissmuller dans :
TARZAN ET SA COMPAGNE
(Suite de Tarzan) 45970

ACTUALITES
1er Salon régional de l'Aviation
LA GRÈVE DES TRAMWAYS
Dernières nouvelles
AU PAYS DES BALLONS
A la Conquête de l'air
Faune Sous-Marine
26, rue des Ponts-de-Comines, 26

LE REXY — LILLE — Téléphone 40.52
présentera DEMAIN à 21 heures
la dernière REVUE de Jean VALMY
JUSQU'AUX ÉTOILES
L'an dernier, ce même producteur vous a présenté
VOS YEUX ÉBLOUIS
Avec
JUSQU'AUX ÉTOILES
vous assisterez de nouveau, cette année, au magnifique défilé de toute la troupe, sur
LE PONT D'ARGENT
Location de 10 à 20 h. - Tél. Lille 40.52

Avis aux artisans et façonniers étrangers

M. le Ministre du Travail vient de décider, qu'à titre exceptionnel, le délai accordé au dépôt des demandes de cartes spéciales d'artisan serait de nouveau prorogé jusqu'au 25 janvier 1936 inclus.

A l'expiration de ce délai, les artisans et façonniers qui ne se seraient pas mis en règle s'exposeraient aux sanctions pénales prévues (amende de 500 à 1.000 fr.) sans préjudice des sanctions administratives.

L'attention des chefs d'entreprise est également attirée sur la responsabilité qu'ils encourraient s'ils continuaient d'occuper irrégulièrement des façonniers étrangers.

BELGIQUE

UNE DÉCISION DU TRIBUNAL DE MONS INTÉRESSANTE POUR LES COLLECTIONNEURS D'ARMES

Statuant sur appel, le Tribunal correctionnel de Mons vient de rendre un arrêt fort intéressant pour les collectionneurs d'armes.

Un ingénieur du Borinage, officier réserviste pendant la guerre, avait hérité dans sa demeure quelques souvenirs de ce genre particulier : cinq fusils, de modèles appartenant aux différentes armées, un fusil anti-char et une mitrailleuse d'avion, de provenance allemande.

Le parquet de Mons, après avertissements bienveillants, finit par l'inculper du délit de possession d'armes de guerre sans autorisation du procureur du Roi.

Poursuivi devant le juge de paix, il fut acquitté, et sur appel interjeté par le procureur du Roi, l'affaire vint devant la troisième Chambre correctionnelle de Mons.

L'acquittement fut confirmé pour les raisons suivantes :

« La démarcation entre la simple détention et le dépôt d'armes n'est faite par aucun texte légal; le nombre d'armes voulu pour faire un dépôt est arbitraire et laissé à l'appréciation du juge.

« Le Tribunal constate que deux armes saisies chez le prévenu sont inutilisables par elles-mêmes, qu'il est pourtant impossible de se procurer des munitions pour les autres et que la loi entend seulement prohiber la détention d'armes présentant un caractère dangereux absolument certain.

« Il estime enfin qu'il s'agit d'armes